



ATTESTATION DE SANTÉ POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE FFME

Pour les MAJEURS:

L'attestation est à utiliser pendant les deux saisons qui suivent celle pour laquelle un certificat médical a été délivré. Il faut avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa n°15699*01 pour signer la présente attestation. Sinon, un certificat médical est à fournir.

Par exemple :

Saison 2016/2017 : Certificat médical

Saison 2017/2018 : Attestation de santé après avoir rempli le questionnaire médical

Saison 2018/2019 : Attestation de santé après avoir rempli le questionnaire médical

Saison 2019/2020 : Certificat médical

Saison 2020/2021 : Attestation de santé après avoir rempli le questionnaire médical

Pour les MINEURS

sur l'ensemble de la saison soit jusqu'au 31 août de l'année suivante

Seule cette attestation de santé est à fournir, signée par un représentant légal, cela après avoir rempli le questionnaire de santé. Si une ou plusieurs cases OUI est ou sont cochée(s), un certificat médical est à fournir.

MAJEURS

Je soussigné(e) _____ né(e) le _____
à _____ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT
Cerfa n°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions

Date et signature

MINEURS

Je soussigné(e) _____ représentant(e) légal(e) de _____
_____ né(e) le _____ à _____ atteste
que mon enfant a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des questions

Date et signature du représentant légal